

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du
Logement de La REUNION

Saint-Denis, le 7 octobre 2011

SYNTHESE DES AVIS

PC : T4N2-05-CSRPNRéunions plénièresRéunion 2011 10

Affaire suivie par : Matthieu SALIMAN/n°

matthieu.saliman@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 02 62 94 76 42 – Fax : 02 62 94 72 55

REUNION PLENIERE du 6 octobre 2011

Lieu : DEAL Providence

Ordre du jour :

L'ordre du jour se décompose comme suit :

1. Validation de la phase 2 de la modernisation des ZNIEFF de type 1
2. Travaux dans la Réserve Naturelle Nationale de l' Etang Saint Paul
3. Désignation des personnes membres de la commission spécifique "réserve naturelle étang Saint Paul".
4. Présentation de la version finale du guide sur les mesures compensatoires.
5. Bilan du suivi des nichoirs sur la route du littoral suite à l'installation des filets.

Etaient présents :

MEMBRES :

JACQUES ROCHAT SERGE QUILICI SONIA RIBES PATRICK FROUIN
MARC SALAMOLARD ROGER LAVERGNE ROLAND TROADEC
PHILIPPE MAIRINE JEAN-PASCAL QUOD HERMANN THOMAS
SARAH CACERES

PROCURATION : JULIEN TRIOLO (A ROGER LAVERGNE)

PIERRE VALADE (A PATRICK FROUIN)

PIERRE BOSCH (A ROLAND TROADEC)

VINCENT BOULLET (A MARC SALAMOLARD)

SECRETARIAT : MATTHIEU SALIMAN

SOUDJATA RADJASSEGARANE

Présent
pour
l'avenir

① Validation de la phase 2 de la modernisation des ZNIEFF de type 1.

Avis du CSRPN :

Le CSRPN tient à saluer le travail important réalisé, notamment le travail de terrain. Sur la méthodologie, le CSRPN fait les recommandations suivantes :

- Adapter la méthodologie des ZNIEFF au contexte de La Réunion de manière à ce que les ZNIEFF s'appuient sur des espèces déterminantes, même si elles sont en faibles effectifs, dans le cas d'espèces menacées EN et CR. (ex : PNA *Phelsuma inexpectata* prévoit d'intégrer l'ensemble des populations de Gecko vert de Manapany en ZNIEFF de type I)
- Les fiches doivent faire apparaître le nom des experts ayant confirmé les identifications.
- Les données acquises via les organismes (associations, établissements publics...) doivent être citées dans les références, afin de pérenniser le dispositif de recueil de données ZNIEFF

Le CSRPN note qu'à ce stade, il ne peut valider les inventaires qui n'ont pas été transmis. Le CSRPN demande donc que ces inventaires lui soient soumis une fois terminés.

② Travaux dans la Réserve Naturelle Nationale de l' Etang Saint Paul.

L'avis du CSRPN :

Le CSRPN donne un avis favorable à ces travaux de restauration écologique. Le CSRPN recommande au gestionnaire de travailler vers une restauration de la transparence hydraulique et de prendre en compte toutes les mesures de protection de la faune préalablement au passage de la pelle araignée. Il conseille fortement le retrait des broyats de matière organique de la zone. Il recommande au conservateur de la réserve Naturelle de rédiger un protocole de suivi de la restauration.

Enfin, le CSRPN souhaite pouvoir visiter le cœur de la réserve naturelle, notamment les canaux désormais dégagés de végétation envahissante.

③ Désignation des personnes membres de la commission spécifique "réserve naturelle étang Saint Paul".

Ordre du jour pour information. Pas d'avis particulier.

④ Présentation de la version finale du guide sur les mesures compensatoires.

L'avis du CSRPN :

Le CSRPN salue le travail réalisé. Il note qu'il s'agit d'un outil non seulement pour les maîtres d'ouvrage mais aussi pour les naturalistes. Le CSRPN émet par conséquent un avis favorable sur le projet. Le document devra être amendé suite aux remarques que transmettront les scientifiques du CSRPN.

⑤ Bilan du suivi des nichoirs sur la route du littoral suite à l'installation des filets.

L'avis du CSRPN :

Considérant les éléments de suivi rapportés dans le bilan à N+1 (2009-2010), le CSRPN souhaite rappeler à l'Etat et à La Région l'utilité de réaliser le suivi n+4 et la nécessité de re-définir un protocole de suivi plus pertinent qui sera soumis au CSRPN. Le CSRPN souligne l'importance de rechercher une solution nichoir optimale.

Par ailleurs, le CSRPN demande à recevoir le rapport de suivi N (2008-2009).

Liste de diffusion
<u>MAIRIE DE SAINT PAUL/ A L'ATTENTION DU CONSERVATEUR DE LA RESERVE NATURELLE</u>
<u>PREFECTURE/ DRCTCV</u>
<u>BUREAU D'ETUDE BIOTOPE</u>
<u>REGION/ A L'ATTENTION DE MME SOUDJATA RADJASSEGARANE</u>

Rédacteur :  M. SALIMAN	Visa du Président du CSRPN  R. TROADEC
--	--

